

# Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 05/12/2011 (Dernière actualisation de la page 05/12/2011)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur.

### 1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

#### 1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	11.6849	12.6676	15.3773
2	102%	11.9186	12.9210	15.6849
3	103%	12.0354	13.0476	15.8386
4	110%	12.8534	13.9344	16.9151
5	115%	13.4376	14.5677	17.6839
6	120%	14.0219	15.2011	18.4528

#### 1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
10.5164	11.4008	13.8396